



Les nouveaux régimes Frais de santé  
Elior Restauration  
au 1er décembre 2014

**Guide d'orientation du choix du salarié**

# Les nouveaux régimes santé Elior

*Bon à savoir pour aider les salariés à comprendre leur situation*

## ☐ Messages clefs à communiquer aux salariés

1. **Vous allez recevoir une communication portant sur les nouveaux régimes Santé Elior** composée d'une lettre d'information générale de l'employeur, d'une fiche de mise à jour, d'un guide et d'une FAQ (adressée par Mercer, notre courtier) **courant novembre**.

> Ce **courrier vous informe des changements** intervenus dans nos régimes Frais de santé

> **Si vous n'avez rien reçu**, vous devez vous adresser à votre responsable qui selon votre situation pourra vous renseigner et vous remettre le pack de communication

2. A réception, pas d'inquiétude, **car vous allez être basculé(e) automatiquement sur un régime dont le niveau de couverture est globalement équivalent** à votre situation actuelle (*cf. tableau de correspondance*) »



### Que faire si vous souhaitez conserver un niveau de garanties santé équivalent au précédent ?

> Vous n'avez rien à faire, aucun document à retourner, ni à votre DAP ni à Mercer.

> Toutefois, si vous êtes Agent de maîtrise ou Cadre ayant souscrit le Santé + actuel, vous devrez souscrire le nouveau Santé + ( 25,97€) pour retrouver un niveau de couverture au moins équivalent (il sera même supérieur sur certaines garanties). Et par conséquent vous devez remettre la fiche de mise à jour à votre responsable (*qui la transmettra à votre DAP*) en sélectionnant le choix 3 (Base + Option + « Santé + »).

### Que faire si vous souhaitez améliorer votre niveau de garanties santé actuel ?

> Vous devrez compléter la fiche de mise à jour en sélectionnant votre choix et remettre cette fiche à votre responsable (*qui la transmettra à votre DAP*).

# Les nouveaux régimes santé Elior

Tableau de correspondances pour aider les salariés à faire leur choix

(1) (2)  
Voir explications pages suivantes

Régime actuel		Basculement dans le niveau qualitatif équivalent du futur régime	Impact mensuel de la cotisation sur le salaire moyen <sup>(1)</sup>	Recommandation pour un niveau de couverture équivalent	Recommandation pour améliorer son niveau de couverture
Salariés sans Santé +	Employés 12,93/20	Base 13,98/20	- 0,04 €	Aucune modification à faire	Souscrire l'option (58,83 € / mois) 16,50/20
	Agents de Maîtrise 15,60/20	Base + Option 16,50/20	+ 15,96 €	Aucune modification à faire	Souscrire le nouveau Santé + (25,97€ / mois) 18,37/20
	Cadres 16,27/20	Base + Option 16,50/20	+ 0,65€	Aucune modification à faire	Souscrire le nouveau Santé + (25,97€ / mois) 18,37/20
Salariés avec Santé +	Employés 16,21/20	Base + Option 16,50/20	- 2,85 €	Aucune modification à faire	Souscrire le nouveau Santé + (25,97€ / mois) 18,37/20
	Agents de Maîtrise 17,68/20	Base + Option 16,50/20	- 0,63 € <i>Si souscrit le nouveau Santé +</i>	souscrire le nouveau Santé + (25,97€ / mois) 18,37/20	
	Cadres 18,09/20	Base + Option 16,50/20	- 12,80 € <i>Si souscrit le nouveau Santé +</i>	souscrire le nouveau Santé + (25,97€ / mois) 18,37/20	



Compensation financière forfaitaire dans certains cas <sup>(2)</sup>

# Les nouveaux régimes santé Elios

## *Bon à savoir pour aider les salariés à comprendre leur situation*

### **(1) Les salaires moyens**

Employé = 20 011 € • Agent de maîtrise = 32 069 € • Cadre = 47 406 €

- Attention, les montants indiqués d'impacts sur les cotisations ne concernent que les modifications du régime santé avant/après dans le cadre d'un niveau de garanties équivalent. Ils ne sont qu'une estimation sur la base des salaires moyens rappelés ci-dessus. Ils peuvent dès lors varier selon le salaire réel du salarié. En outre, ils n'intègrent pas la compensation forfaitaire décrite page suivante.
- En tout état de cause, l'ensemble des salariés sera impacté par l'augmentation de 5,6% des cotisations prévoyance liée aux améliorations des garanties (décès et/ou incapacité et invalidité). Cet impact estimé pour les salariés reste limité soit de l'ordre de 1€ et jusqu'à 3€ par mois selon les situations.

# Les nouveaux régimes santé Elior

## Bon à savoir pour aider les salariés à comprendre leur situation

### 2) Tableau des compensations

#### Agents de maîtrise

Tranche de rémunération mensuelle brute*	Montant de la compensation mensuelle brute Régime général	Montant de la compensation mensuelle brute Régime Alsace-Moselle
< = 2000 €	25 €	30 €
> 2000 € < = 2250 €	20 €	25 €
> 2250 € < = 2500 €	15 €	20 €
> 2500 € < = 3000 €	10 €	15 €
> 3000 € < = 3500 €	5 €	10 €

#### Cadres

Tranche de rémunération mensuelle brute*	Montant de la compensation mensuelle brute Régime général	Montant de la compensation mensuelle brute Régime Alsace-Moselle
< = 2250 €	15 €	20 €
> 2250 € < = 2500 €	10 €	15 €
> 2500 € < = 3500 €	5 €	10 €

\* Il s'agit du salaire de base mensuel brut



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

Slide pour projection uniquement.  
Merci de ne pas l'imprimer.

